

ANALYSE DES SUIVIS POST-INSTALLATION EN ÉLEVAGE : SATISFACTIONS, DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES DE NOUVEAUX INSTALLÉS

Marie Couasnon⁽¹⁾, Elodie Dezat⁽¹⁾, Magali Arnaud⁽²⁾, Marie-Laurence Grannec⁽¹⁾, Christine Roguet⁽³⁾

(1) Chambre d'agriculture de Bretagne

(2) Chambre d'agriculture d'Auvergne Rhône-Alpes

(3) Ifip – Institut du Porc

Février 2026

L'analyse de 243 suivis post-installation montre que les jeunes installés sont globalement satisfaits de leur installation, portée par l'autonomie, l'intégration au collectif et la fierté d'être chef d'exploitation. Les principales difficultés rencontrées concernent la charge administrative, la conjoncture économique et la trésorerie et, plus ponctuellement, les relations avec le cédant ou les associés. Les résultats technico-économiques sont contrastés selon les filières : globalement positifs en porc et en bovin, plus fragiles en volaille circuit court. Les facteurs de réussite identifiés sont la préparation du projet, l'expérience préalable et l'accompagnement technique et humain. Les perspectives exprimées portent majoritairement sur l'amélioration du temps de travail, la modernisation de l'outil et la consolidation du revenu.

1. Introduction

Le renouvellement des générations agricoles constitue aujourd'hui un enjeu fondamental pour la pérennité des systèmes d'élevage. Alors que près d'un tiers des agriculteurs sera en âge de partir en retraite dans moins de 10 ans (Assemblée Nationale, 2024), la question de la transmission devient décisive. En particulier dans les secteurs bovin, porcin et avicole, historiquement caractérisés par des investissements lourds, un niveau d'astreinte élevé et une technicité importante (Agreste, 2024). Les nouveaux installés doivent composer avec des attentes sociétales en évolution, un environnement économique instable et une charge administrative croissante, ce qui complexifie leurs premières années sur l'exploitation (CAB, 2024).

Le réseau des Chambres d'agriculture propose aux nouveaux installés un suivi, réalisé par un conseiller dans les 5 ans après l'installation, intitulé Suivi Nouvel Exploitant (SNE) ou post-installation. Il permet de mesurer les écarts entre le prévisionnel et le réalisé, de recenser les difficultés rencontrées et les facteurs facilitateurs et d'identifier les éventuels besoins pour permettre le bon déroulement du projet. Il offre ainsi aux jeunes installés un appui sécurisant dans une phase clé de leur parcours, en favorisant la prise de recul, l'anticipation des risques et l'adaptation de leur stratégie pour consolider la viabilité économique et technique de leur exploitation.

La présente analyse de ces suivis permet de mettre en évidence les dynamiques observées au sein des principales filières d'élevage bretonnes et interrégionales. L'analyse porte à la fois sur les

dimensions techniques, économiques et humaines, afin d'identifier les satisfactions des éleveurs récemment installés, ainsi que leurs attentes en terme d'accompagnement.



Illustration : Trame du Suivi Nouvel Exploitant en Bretagne.

©CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

2. Matériel et méthodes

2.1. Suivis post-installation

L'étude repose sur l'analyse de 243 suivis Nouvel Exploitant (SNE) réalisés par les Chambres d'agriculture dans six régions : Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Normandie, Grand Est et Poitou-Charentes. Au total, 29 situations ont été analysées en filière porcine, 109 en bovin lait, 43 en bovin viande et 62 en aviculture : commercialisation standard (S) ou vente directe (VD) (**Tableau 1**).

L'objectif général du Suivi Nouvel Exploitant est le même pour toutes les régions. Il s'agit fournir une série d'indicateurs décrivant la structure des ateliers, le statut juridique, l'organisation du travail, les résultats technico-économiques, la satisfaction, les difficultés rencontrées et les perspectives d'évolution. En revanche, chaque département ou région peut adapter les questions et la longueur du questionnaire réalisé auprès du nouvel exploitant de sorte qu'ils présentent une forte hétérogénéité régionale, tant par leur contenu, et donc le niveau d'informations recueillies, que par leur effectif. Chaque SNE contient majoritairement des données quantitatives, complétées ponctuellement par des éléments qualitatifs issus de commentaires libres. A la suite de la visite réalisée auprès du nouvel exploitant, un rapport est rédigé par le conseiller.

Dans le cadre du présent projet, ce sont ces rapports qui ont été analysés. Les suivis exploités couvrent des installations effectuées entre 2013 et 2023 et des visites post-installation réalisées principalement entre 2019 et 2025.

Tableau 1 – Répartition des suivis nouvel exploitant par région (S : standard ; VD : vente directe)

Région	Porc	Bovin viande	Bovin lait	Volaille S	Volaille VD
Bretagne	24	20	100	33	11
Nouvelle-Aquitaine	5	14	4	6	6
Normandie	-	1	-	-	-
Occitanie	-	8	4	1	4
Grand Est	-	-	-	-	1
Poitou-Charentes	-	-	1	-	-
Total	29	43	109	40	22

Les analyses ont ainsi regroupées les questions du suivi autour de six grands thèmes correspondant aux axes du présent projet. Le niveau de détail étant différent selon les régions, certains critères ne sont pas recueillis sur certains questionnaires et constituent des valeurs manquantes (notées NA dans la base de données).

L'interprétation des résultats se fonde sur le nombre de répondants par question et par thème. Dans l'expression des résultats, une donnée par exemple de 45/100 signifie que 45 exploitants ont donné une réponse identique sur les 100 dossiers SNE pour lesquels le critère correspondant est disponible.

2.2. Entretiens conseillers

En parallèle, 11 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de conseillers installation-transmission ou experts de l'entreprise agricole en Chambre d'agriculture, répartis dans quatre régions (Pays-de-la-Loire (1), Occitanie (2), Hauts-de-France (6), Auvergne Rhône-Alpes(2)). Mise à part pour l'Occitanie, les conseillers enquêtés ne proviennent pas de régions dans lesquelles des rapports SNE ont été analysés. Ces entretiens avaient pour objectif de compléter qualitativement les données chiffrées, du point de vue de l'expérience terrain des accompagnateurs. Les éléments concernant notamment les freins structurels, les facteurs de réussite et les besoins émergents des nouveaux installés. Ces entretiens ont fait l'objet d'une analyse distincte de celle des SNE. Les éléments spécifiques mentionnés par les conseillers sont signalés dans la présentation des résultats.

3. Résultats

3.1. Organisation du travail

L'organisation du travail diffère sensiblement d'une filière à l'autre, notamment en termes de main-d'œuvre mobilisée. En production porcine, les ateliers en circuit long reposent le plus souvent sur des collectifs structurés comprenant en moyenne trois UTH, parfois davantage dans les systèmes naisseurs-engraisseurs de grande taille. Les jeunes installés hors cadre familial ont soit, un collectif supérieur ou égal à 4 UTH (si atelier secondaire), soit, ils sont seuls sur l'exploitation (si atelier spécialisé). Les élevages bovins laitiers présentent quant à eux une organisation fondée majoritairement sur des sociétés, souvent des GAEC, avec une moyenne de 2,4 associés et un recours au salariat dans un tiers des cas. En bovin viande, les structures sont similaires, avec là encore, un tiers des exploitations embauchant des salariés. En aviculture, la situation est plus contrastée : les élevages conventionnels fonctionnent en majorité sans salariés (22/34), tandis que les systèmes en vente directe, la moitié des élevages n'avaient pas de salarié. Cependant, les suivis ne précisaient pas sur quel atelier étaient répartis les UTH présents sur l'exploitation lorsqu'il s'agissait d'exploitations mixtes.

Concernant la perception de la surcharge de travail, les éleveurs des filières porcines, bovines et avicoles expriment majoritairement une surcharge jugée occasionnelle, souvent liée aux travaux des champs ou aux pics d'activité des ateliers complémentaires (**Figure 1**). Certaines exploitations porcines spécialisées rapportent toutefois une surcharge permanente, notamment celles gérées par deux UTH avec environ 300 truies, révélant un équilibre travail-effectif fragile. En volaille vente directe, la surcharge est également décrite comme permanente par une proportion significative d'éleveurs, en raison des multiples tâches liées à la production, la transformation et la commercialisation.

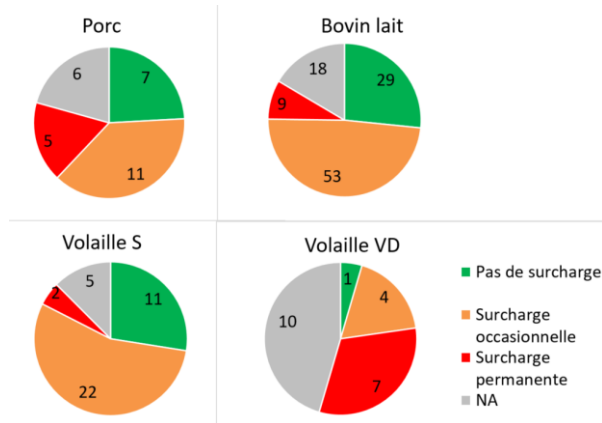


Figure 1 - Charge de travail estimée, par filière.

3.2. Résultats technico-économiques

Les performances technico-économiques observées varient selon les filières et les conditions d'installation. En production porcine, la majorité des élevages suivis présente des marges brutes supérieures ou conformes au prévisionnel (17/21), ce qui témoigne d'une relative solidité économique malgré la crise porcine de 2022 qui a affecté quelques profils plus vulnérables. En bovin lait, de nombreux éleveurs surpassent également les marges prévues (72/100), bien que certains soient pénalisés par la charge administrative, les retards de chantier ou la hausse des coûts des intrants. En bovin viande, les résultats sont davantage contrastés avec la moitié des éleveurs ayant dépassé la marge brute prévue. Ils dépendent fortement des aléas de marché, de la santé du troupeau et de la maîtrise des investissements. La filière avicole se distingue par des marges souvent inférieures au prévisionnel (27/62), notamment dans les ateliers secondaires de volaille de chair conventionnelle, ce qui a conduit certains éleveurs à arrêter leur activité.

Les niveaux de prélèvements privés confirment ces tendances : les éleveurs en porc, bovin lait et volaille standard se déclarent globalement satisfaits, tandis que les éleveurs de bovin viande et surtout de volaille

en vente directe expriment une insatisfaction notable (**Figure 2**).

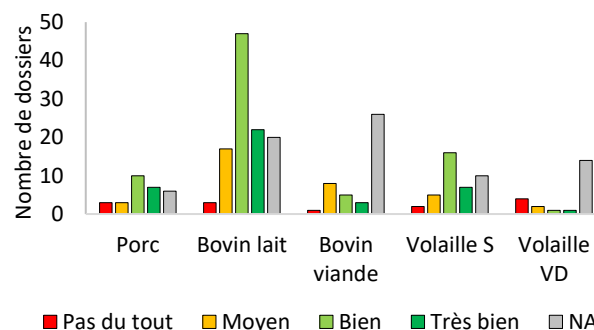


Figure 2 – Niveau de satisfaction sur les prélèvements privés

3.3. Difficultés rencontrées

Les difficultés rapportées par les jeunes installés sont largement convergentes entre filières. Les obstacles administratifs constituent la catégorie la plus citée (49/187), qu'il s'agisse des démarches liées à la DJA, des interactions avec les banques ou des exigences réglementaires liées aux bâtiments et à l'environnement. Les difficultés conjoncturelles arrivent en second plan, en particulier l'impact du COVID-19 et de la crise du porc en 2022 (42/187). Les problèmes économiques et financiers, tels que les retards de trésorerie ou les dépassements d'investissements, sont eux aussi récurrents (31/187).

Les contraintes liées aux bâtiments et au matériel (31/187), souvent marquées par des surcoûts ou des retards, s'ajoutent aux difficultés de gestion du temps de travail (16/187), notamment en bovin lait où l'astreinte reste particulièrement lourde. Sur le plan relationnel, même si ces cas sont moins fréquents, certains suivis soulignent des tensions avec les cédants, entre associés ou au sein de la famille, pouvant fragiliser le processus d'installation (7/187).

Les conseillers interrogés confirment ces constats et insistent sur l'importance du coût de reprise, de l'accès au foncier et du manque de compétences en gestion et en management pour certains porteurs de projet, surtout hors cadre familial. Ils rappellent aussi que la présence continue du cédant sur l'exploitation, lorsqu'elle n'est pas clarifiée, peut constituer une source de tension durable.

3.4. Facteurs de réussite

Plusieurs facteurs ressortent comme déterminants dans la réussite des premières années d'installation. La reprise familiale apparaît comme un atout majeur, facilitant l'accès au foncier, la transmission des savoir-

faire et la transition progressive des responsabilités (17/82). L'anticipation du projet constitue également un élément clé : les jeunes installés soulignent l'importance d'un prévisionnel détaillé, d'une préparation technique et économique rigoureuse et d'une réflexion approfondie sur l'organisation du travail (10/82). L'accompagnement professionnel est également largement valorisé, qu'il s'agisse du soutien des conseillers techniques, économiques ou juridiques, ou de l'appui des structures de formation et des réseaux professionnels (11/82).

Les relations humaines jouent un rôle essentiel. Une relation de confiance avec le cédant, une communication régulière au sein du collectif et une cohésion forte entre associés contribuent à sécuriser l'installation (12/82). L'expérience salariale préalable apparaît aussi comme un facteur facilitant, en permettant au jeune d'acquérir une connaissance fine du métier, du matériel et de l'environnement de travail (11/82). Enfin, la conjoncture favorable au moment de l'installation ou l'existence d'une structure financière saine peuvent accélérer la stabilisation économique du projet (3/82).

Les conseillers ont néanmoins mis en évidence d'autres leviers de réussite lors de l'installation. Il s'agit notamment du rôle des dispositifs de test de l'activité en amont de l'installation, ou parrainage, de la prévention du risque d'isolement par l'intégration dans des collectifs, ainsi que des modalités foncières privilégiant la location et la sécurisation des bailleurs. Les conseillers insistent également sur une anticipation très précoce de la relation avec le cédant et sur des indicateurs plus qualitatifs de réussite, tels que l'intégration territoriale et la reconnaissance professionnelle, non évoqués dans les SNE.

3.5. Satisfactions à l'installation

Dans l'ensemble, les installés estiment être satisfaits de leur installation. La majorité se déclare satisfaite ou très satisfaite de son intégration professionnelle et de la qualité de vie par rapport à l'activité exercée auparavant (188/195). Cette satisfaction tient souvent au sentiment d'autonomie et de responsabilité (29/222), à l'accomplissement personnel associé au statut de chef d'exploitation et à l'organisation concrète du travail (44/222). De nombreux jeunes expriment également leur satisfaction d'avoir trouvé un équilibre au sein du collectif de travail et de pouvoir s'appuyer sur un réseau professionnel solide (16/222).

Cependant, un point d'insatisfaction revient fortement : le manque de temps pour les activités extra-professionnelles. Près de la moitié des répondants

indiquent ne pas réussir à dégager suffisamment de temps libre, en particulier dans les filières les plus exigeantes en astreinte, comme le bovin lait ou certaines productions porcines. Les conseillers confirment ce constat et soulignent que l'investissement personnel très fort des premières années laisse peu de place aux engagements associatifs ou aux loisirs, pourtant importants pour l'intégration territoriale et le bien-être au travail.

3.6. Perspectives à court et moyen terme

Les jeunes installés expriment en priorité le souhait d'améliorer l'organisation de leur temps de travail, soit en embauchant, soit en modernisant l'outil, soit en réorganisant les tâches au sein du collectif (100/214). L'amélioration du revenu constitue également un objectif fort, les installés souhaitant sécuriser leur rémunération et renforcer la viabilité économique de leur exploitation (81/214). Une préoccupation récurrente concerne aussi l'anticipation du départ à la retraite d'un proche ou d'un associé, ce qui nécessite parfois une révision de la structure juridique ou des investissements (46/214). De nombreux projets mentionnent enfin la volonté d'agrandir ou de diversifier l'exploitation, avec par exemple en porc, la mise en place d'une fabrication d'aliments à la ferme, une modernisation des bâtiments ou l'installation de panneaux photovoltaïques (110/214).

Les conseillers interrogés notent par ailleurs des évolutions sociologiques importantes, telles qu'une féminisation croissante du métier, une aspiration plus forte à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, et un intérêt grandissant pour la formation continue, notamment en gestion des ressources humaines ou en management. Ils soulignent également la nécessité d'améliorer l'attractivité des métiers de l'élevage, particulièrement affectés par le manque de main-d'œuvre qualifiée.

4. Discussion

Les résultats montrent une convergence notable entre les retours des jeunes installés et les analyses disponibles dans la littérature. La surcharge de travail occasionnelle décrite dans les quatre filières est cohérente avec les observations antérieures soulignant la continuité de l'astreinte animale en bovin lait, porc et bovin viande, ainsi que les pics d'activité en volailles, particulièrement dans les ateliers combinant production et vente directe (CAB, 2024). La forte représentation des sociétés (GAEC, EARL) dans l'échantillon confirme les tendances régionales, notamment en Bretagne, où ces formes juridiques

facilitent la répartition du travail et la gestion des astreintes (Agreste, 2024 ; Dezat, 2024 ; CRAO, 2021).

Sur le plan technico-économique, les difficultés à atteindre les marges prévues traduisent la difficulté structurelle des jeunes à anticiper l'ensemble des charges d'installation, phénomène déjà documenté dans les études régionales (Dezat, 2024). Cependant, l'enthousiasme, lié à la satisfaction de l'installation durant les premières années, semble atténuer le ressenti vis-à-vis du revenu, ce qui explique que les niveaux de prélèvements privés soient jugés satisfaisants dans plusieurs filières malgré une marge brute parfois inférieure aux prévisions. À l'inverse, la situation plus précaire des producteurs de volaille en vente directe reflète la sensibilité de cette filière aux variations des coûts et au poids des investissements (Dezat, 2016). Ces perceptions montrent que la réussite économique d'un projet ne dépend pas uniquement de la marge brute, mais aussi de la cohérence entre le revenu espéré, le temps de travail et la structure des charges (Mission Agrobiosciences-INRAE, 2025).

Les difficultés rencontrées : administratives, économiques, conjoncturelles et relationnelles, confirment les facteurs limitant déjà identifiés dans les études antérieures (CAB, 2025). La place centrale des relations humaines dans la réussite du projet ressort nettement. Une relation positive avec le cédant, une communication fluide au sein du collectif et une anticipation sérieuse du projet constituent des leviers majeurs de réussite. Les installés ayant bénéficié d'une expérience salariale préalable semblent mieux armés face aux défis techniques et organisationnels.

Concernant les satisfactions, l'autonomie, la responsabilité et l'intégration professionnelle apparaissent comme des moteurs forts de motivation et de réussite. Toutefois, la difficulté à se dégager du temps personnel constitue un enjeu majeur, souvent présenté par les conseillers comme un point faible qui peut impacter la qualité de vie sur le long terme. Effectivement, l'engagement, notamment dans des associations, est favorable à l'intégration du jeune dans le monde agricole (CAB, 2025).

Les perspectives exprimées par les jeunes montrent une volonté claire d'améliorer leur organisation, de renforcer leur rentabilité et de faire évoluer leur outil de production (CAB, 2021 ; Dezat, 2024). Les tendances observées, telles que la montée de l'intérêt pour la robotisation ou la formation, témoignent d'un désir d'adapter les exploitations aux enjeux contemporains, qu'il s'agisse de contraintes économiques, sociales ou sociétales.

5. Conclusion

L'analyse des suivis post-installation met en évidence une dynamique globalement positive pour les jeunes éleveurs, malgré les difficultés rencontrées au cours des premières années. Les satisfactions exprimées sont nombreuses et reflètent une forte motivation, portée par l'autonomie, l'engagement dans le métier et la stabilité économique relative obtenue dans certaines filières.

Les résultats soulignent toutefois l'importance d'un accompagnement renforcé, notamment pour répondre aux enjeux d'organisation du travail, de gestion des ressources humaines, de formation continue et de sécurisation financière. Les apports des conseillers confirment que la réussite d'une installation repose autant sur la qualité des relations humaines et la cohésion du collectif que sur les performances technico-économiques de l'exploitation.

Pour les années à venir, les enjeux majeurs concernent l'amélioration des conditions de travail, l'anticipation des transmissions internes aux collectifs et l'adaptation des dispositifs d'accompagnement à la diversité croissante des profils. L'harmonisation des outils de suivi entre régions pourrait également permettre de mieux comparer les dynamiques d'installation et d'affiner les stratégies d'appui.

Cette étude, largement fondée sur les suivis bretons mais enrichie d'expériences interrégionales, offre ainsi des éléments de réflexion utiles pour renforcer les politiques d'installation-transmission et soutenir durablement le renouvellement des générations dans les filières d'élevage.

Analysis of post-installation monitoring in livestock farming: satisfactions, difficulties, prospects of newly established farmers

Renewing of agricultural generations is a major challenge for the sustainability of French livestock systems. In a context of aging farm managers, the pig, cattle (milk and meat) and poultry sectors are particularly concerned due to their technical complexity (e.g., animal management, on-call duties) and their strong economic constraints (e.g., investment amounts, income volatility). As part of the CASDAR project TRAVEL, the barriers and facilitating factors that livestock farmers encountered when establishing their farms were inventoried, considering the technical, economic and human dimensions. It was based on analysing 243 follow-up supports after farm establishment carried out by Chambers of Agriculture from 2018-2023, in six regions and the four livestock sectors mentioned. The data collected made it possible to assess gaps between expectations and reality in the early years after farm establishment in terms of work, techno-economic results and human relations. The results revealed differences among sectors. Gross margins were generally at or even above expectations in the pig and dairy cattle sectors, but varied more in the poultry sector, in which nearly half of farms lost money. Work overload was common, particularly on specialized farms. The barriers to establishment mentioned concerned access to financing, administrative complexity, and relationship difficulties. Facilitating factors for successful establishment included professional support, the quality of relationships between the outgoing and incoming farmers, and good work organization. This study highlights first the importance, particularly during establishment, of technical, economic and human support, but also of realistic expectations of the future farm, particularly of working time.

Références bibliographiques

Agreste (2024). La filière porcine en Bretagne. *Les Dossiers, Février 2024 n°1*, 52 p.

Assemblée nationale (2024). Projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture. *N° 2436, 3 avril 2024*, 302 p.

Chambre d'agriculture de Bretagne (2024). ABC – Analyse & Perspectives. L'année agricole décryptée. *Édition 2024*. 40 p.

Chambre d'agriculture de Bretagne (2025). Création - Reprise – Transmission en agriculture. *Les chiffres-clés 2024*. 40 p.

Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie (2021). Contrat de filières animales Occitanie 2021-2027. *La Région Occitanie*. 64 p.

Dezat, E. (2016). Installation et transmission en aviculture. Rapport d'étude. *Chambres d'agriculture de Bretagne*, 8 p.

Dezat E. (2024). Facteurs de réussite et difficultés rencontrées lors de l'installation en aviculture en Bretagne. *Journées Recherche Avicole*, 15, 5 p.

Mission Agrobiosciences-INRAE (éd.). (2025). Sesame n° 18 : Sciences et société, alimentation, mondes agricoles et environnement. *Revue SESAME*, Décembre 2025.

Marie Couasnon, Elodie Dezat, Magali Arnaud, Marie-Laurence Grannec, Christine Roguet, 2026. Analyse des suivis post-installation en élevage : satisfactions, difficultés et perspectives de nouveaux installés. Chambre d'agriculture de Bretagne, 6 pages.

CONTACT

Marie Couasnon

Equipe porc de la Chambre d'agriculture de Bretagne, Rennes

Téléphone : 06 59 71 13 16

Mail : marie.couasnon@bretagne.chambagri.fr

PARTENAIRE FINANCIER

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier du Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural (CASDAR).

